

Le président Emmanuel Macron avait fait de l'éducation artistique et culturelle l'une des priorités de son programme. Les ministres de la culture et de l'éducation nationale se sont donc mis au diapason pour promouvoir la pratique musicale à l'école. Françoise Nyssen et Jean-Michel Blanquer se sont rendus hier au collège Gustave-Flaubert, dans le 13^e arrondissement de Paris, et ont annoncé un « plan chorale » à l'horizon 2019 (lire les repères).

Ce plan prévoit de développer le chant choral dans toutes les écoles primaires, et surtout d'instituer, dès la rentrée 2018, un nouvel enseignement optionnel de chant pour tous les collégiens, à raison de deux heures hebdomadaires, avec création d'une chorale dans chaque établissement. Ces chorales animeront « la vie de l'établissement et des territoires qui l'entourent », précise le ministère de l'éducation nationale. Elles permettront de « créer dans l'établissement un climat de confiance propice aux apprentissages, et en dehors de l'établissement de fédérer la société autour de son école. »

L'idée de faire chanter les en-

— Les écoles et les collèges auront tous leur chorale, d'ici à 2019, ont annoncé hier les ministres de l'éducation et de la culture.

— Le projet, excellent pour fédérer les élèves et les aider à exprimer leur personnalité, sera plus facile à mettre en œuvre dans les grandes villes que dans les écoles rurales.

La Croix - mardi 12 décembre 2017

Les élèves chanteront bientôt tous à l'école

repères

20 millions d'euros annoncés pour le « plan chorale »

À l'école primaire, les chartes chorales départementales instituées en 2000 par Jack Lang seront « revitalisées », en partenariat avec les structures culturelles locales. Leur financement, par le ministère de l'éducation nationale, passera de 160 000 à 500 000 euros.

fants des écoles n'est pas nouvelle – Jules Ferry en vantait déjà les mérites. Jack Lang, alors ministre de l'éducation, avait institué, en l'an 2000, des chartes chorales départementales pour développer des chœurs d'enfants dans les écoles primaires. D'autres chorales se sont créées depuis cinq ans, à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place d'activités périscolaires, financées par les mairies, à Paris par exemple. « Mais c'est la première fois que le chant choral entre dans les programmes », s'est félicité

Au collège, à compter de la rentrée 2018, un nouvel enseignement hebdomadaire de deux heures par semaine sera institué dans 7 000 établissements. 20 % du temps sera consacré au travail sur le répertoire (hymnes, répertoire classique et chanson française), 80 % au projet de la chorale.

Dans les lycées professionnels, un « travail avec les collectivités territoriales pour le développement des chorales » est prévu.

hier le ministre de l'éducation nationale. Les vertus du chant choral et ses bienfaits sur les enfants ne sont plus à démontrer, comme l'explique Claire Dagnicourt, professeur d'éducation musicale de la Ville de Paris et chef du chœur Ado dièse. Sur le corps d'abord. « Les enfants et les ados, à cause des écrans, sont souvent amorphes, un peu avachis, ou au contraire hyperactifs. Le chant leur redonne une posture "dans l'axe", leur apprend à se calmer, à se concentrer. »

Le chant choral permet aussi d'effectuer un travail sur l'écoute de soi et l'écoute des autres, explique Claire Dagnicourt. « L'enfant qui a tendance à crier trop fort comme celui qui est timide vont devoir projeter leur voix devant les autres, exprimer leurs émotions. Ce qui va leur permettre de reprendre confiance en eux et dans le groupe. Il n'y a en effet rien de plus profondément personnel qu'une voix chantée. Chaque enfant va exprimer sa personnalité, et accepter d'écouter la personnalité des autres. »

La chorale serait ainsi l'un des lieux privilégiés de l'apprentissage de ce qu'on appelle, dans le

Il ne suffit pas d'être une bande de copains et de se mettre à chanter ensemble pour former une chorale.

jargon de l'éducation nationale, le « vivre-ensemble ». « C'est un peu le microcosme d'une société idéale, où chacun est accepté dans sa différence, et où chaque maillon est essentiel pour atteindre la beauté du groupe », ajoute Claire Dagnicourt. Pour chanter bien, il faut être un individu qui résonne en accord avec tous les autres individus du groupe. « Se mettre tous ensemble à résonner de façon harmonieuse est une belle école de la vie », abonde Dominique Moaty, professeur de chant à la maîtrise de Radio France.

Mais il ne suffit pas d'être une bande de copains et de se mettre à chanter ensemble pour former une

chorale. Si on veut que l'initiative gouvernementale porte ses fruits, « il faut des professionnels formés au chant pour s'occuper de ces enfants », souligne Dominique Moaty.

C'est aussi l'avis de Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA, qui se méfie un peu des « effets d'annonce ». « Développer le chant choral, avec des partenariats et des moyens alloués, est en soi une bonne nouvelle, dit-il. Mais je m'interroge sur sa faisabilité réelle sur tout le territoire. Qui va pouvoir accompagner les équipes d'enseignants pour mener à bien ces projets ? La possibilité de nouer des partenariats avec les conservatoires ne concerne que les milieux urbains. Mais dans les petites villes et en milieu rural, cela risque de devenir plus compliqué », souligne le responsable syndical.

Il alerte, plus globalement, sur l'accumulation des « annonces » faites ces dernières semaines par le ministère de l'éducation nationale qui commence, selon lui, à « mettre les enseignants sous tension » et pose la question du « décrochage du rural par rapport à l'urbain ».

Christine Legrand